

SEANCE DU 19 janvier 2024

Convocation du 12 janvier 2024

L'An Deux Mil vingt QUATRE le dix neuf janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal d'ETABLES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur la convocation et sous la Présidence de M. Pascal SEIGNOVERT, Maire.

ETAIENT PRESENTS : SEIGNOVERT Pascal, TRACOL Cécile, LONGUEVILLE Hervé, DESBOS Jean-François, ASTIC Michel, BENASSY Marie-Pierre, MINODIER Stéphanie, POULLENARD Isabelle, SASSOLAS Elisabeth

ABSENTS : DE MONTGOLFIER Bernard , JOLLIVET Céline, GUERIN Yannick, (excusés)

SECRETAIRE : LONGUEVILLE Hervé

Le PV de la séance du 24 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose les modifications à l'ordre du jour comme suit :

Ajout de délibérations :

- Nomination d'un nouveau délégué au SIESP suite à démission
- Emprunt à court terme

Aire de loisirs - demande du fonds de concours Arche Agglo

01/2024

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la loi 2004-809 du 13 août 2004 permet aux EPCI à fiscalité propre, de verser un fonds de concours aux Communes membres, après délibérations concordantes du Conseil communautaire et des Conseils municipaux concernés. Le fonds de concours peut financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement. Le montant total du fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subvention, par le bénéficiaire du fonds de concours. Ce montant s'apprécie "hors taxes" sur une dépense d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **SOLLICITE** auprès de ARCHE AGGLO le versement d'un fonds de concours de 31 914.47 € correspondant au solde du reste à toucher, pour les travaux de l'aire de loisirs. Le coût de cette opération s'élève à 295 058.70 € ht
- **PRECISE** que la participation de ARCHE AGGLO sera mentionnée, par tous moyens appropriés, dans les supports de communication de la commune
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à la présente.

Dégâts voirie suite intempéries - demande subvention au titre de la DETR/DSIL 2024
02/2024

Monsieur le Maire rappelle au conseil que la commune a subi des dégâts surtout au niveau de la voirie suite aux intempéries du 18 septembre et du 20 octobre dernier.

Le montant prévisionnel des travaux de réparation est estimé à 46 074 € ht.

Monsieur le Maire indique que cette opération pourrait être financée par l'Etat (DETR/DSIL 2024).

Monsieur le Maire propose de mettre en place le plan de financement suivant :

- . Etat (DETR/DSIL 2024) : 80 %
- . Autofinancement : le reste à charge

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **SOLLICITE** les aides maximums de l'Etat (DETR/DSIL 2024) pour la réalisation de cette opération d'un montant de 46 074 € ht.
- **DEMANDE** la mise en place des procédures réglementaires.

Souscription d'un emprunt à court terme - prêt attente de subventions 03/2024

Afin de faire face au décalage entre l'attribution des crédits de subventions validées (Région, Département, Etat) et leurs réceptions, Monsieur le Maire propose de souscrire un emprunt à court terme permettant une avance de trésorerie en attente de ces subventions.

Le Crédit Agricole CENTRE-EST nous a fait la proposition suivante :

- Montant de financement : 200 000 €
- Durée : 2 ans
- Taux : 3.72 %
- Frais de dossier : 200 €
- Remboursement anticipé possible dans indemnité

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité

- **DECIDE** d'accepter la proposition du Crédit Agricole CENTRE-EST
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer le contrat de prêt et tous documents s'y rattachant

Désignation d'un nouveau délégué au SIESP (Syndicat Intercommunal des Equipements Sportifs du Plateau) 04/2024

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la démission de Monsieur Benjamin IZERABLE au sein du conseil municipal, ce dernier étant délégué SIESP (Syndicat Intercommunal d'Equipements Sportifs du Plateau), il convient donc de le remplacer.

Monsieur Hervé LONGUEVILLE a présenté sa candidature ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- . **ACCEPTTE** la candidature de Monsieur Hervé LONGUEVILLE à l'unanimité des voix
- Et transmet cette délibération au président du Syndicat Intercommunal d'Equipements Sportifs du Plateau (S.I.E.S.P.)

Réfection toiture sur bâtiment communal multi-fonctionnel 285 rue du Château 05/2024

Monsieur le Maire présente au conseil le projet de réfection de la toiture sur le bâtiment communal multi-fonctionnel (garderie, salle communale, appartements) situé au 285 rue du

Château. La réfection consiste aux travaux de charpente, tuiles et isolation pour une surface de couverture de 325 m² .

Le montant prévisionnel pour la réalisation de ce projet est estimé à 146 684 € ht auquel s'ajoute les honoraires des bureaux d'études pour un montant de 6 020 € ht.

Monsieur le Maire indique que cette opération pourrait être financée par le Département, la Région, le SDE07 et fonds vert.

Monsieur le Maire propose de mettre en place le plan de financement suivant :

- . Département, la Région, le SDE07 et fonds vert : aides maximums
- . Autofinancement : le reste à charge

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **SOLLICITE** les aides maximums auprès des différents financeurs (Conseil Départemental, Conseil Régional, le SDE07 et fonds vert) pour la réalisation de cette opération d'un montant total de 152 704 € ht.
- **DEMANDE** la mise en place des procédures réglementaires.

DIVERS

► **Travaux parking maison médicale**

Tous les travaux préparatoires sont terminés. En fonction de la météo, le revêtement goudron sera réalisé dans les 15 jours qui suivent. Le lot 3 aménagement paysager a été supprimé. C'est la commune qui se chargera de cette réalisation.

► **Aire de loisirs**

Les travaux se poursuivent. Les jeux sont en cours de montage.

► **ADIS - constructions de logements**

Le chantier prend du retard. Suite à de nouvelles réglementation sur la gestion des eaux pluviales, ADIS doit procéder à des modifications ce qui entraîne le dépôt d'un permis modificatif.

► **Journée nettoyage de printemps**

Il aura lieu le 16 mars prochain. Une petite particularité cette année, les associations de chasse s'associe à ce projet dans le cadre « j'aime la nature propre » et propose également de mobiliser les écoles. Une rencontre sera organisée avec les différents partenaire afin de préparer au mieux cette journée.

► **Fête de la nature**

Arche Agglo propose d'organiser des animations à l'occasion de la fête nationale de la nature, le week-end du 25 et 26 mai sur la commune, sur la boucle de Morens. Une balade nature commentée serait organisée avec des connaisseurs de la faune et de la flore et en même temps aurait lieu l'inauguration du panneau d'entrée de la boucle.

► **Passage de l'Ardéchoise en juin 2024**

La commune a organisée une rencontre avec les différentes associations du village afin de préparer l'accueil du parcours des gravelles sur la commune

(Jointine/Tavenard/village/Chaveroche/la Coucourde/Collet) en juin prochain. Le thème retenu est celui des jeux olympiques et de la ferme. D'autres rencontres rencontreront auront lieu afin de mobiliser un maximum de personnes.

► **La gazette 2024**

Monsieur le Maire remercie toute la commission gazette pour son implication à la réalisation de cette dernière.

► **Le foyer des jeunes**

Madame Stéphanie MINODIER prendra le relais en tant que conseiller auprès du foyer des jeunes.

Conseil du vendredi 19 janvier 2024

SEIGNOVERT Pascal	
LONGUEVILLE Hervé	